



CONCOURS DES MIELS DE FRANCE

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE



Paris, le 19 Octobre 2017

1^{er} Concours des Miels de France, organisé par l'UNAF et la CNTESA Jeudi 25 Janvier 2018 Palais d'Iéna – Paris 16^{ème}

L'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF), en lien avec la Commission nationale technico-économique et scientifique apicole (CNTESA), organise le 25 Janvier 2018, la 1^{ère} édition du **Concours des Miels de France**.

Ce Concours a pour ambition de valoriser le savoir-faire des apiculteurs français ainsi que l'extraordinaire qualité et diversité des miels de nos territoires tant en Métropole et qu'en Outre-Mer. Ce concours professionnel est ouvert à tous les apiculteurs ayant plus de 50 ruches et récoltant des lots de miel de 300 kg minimum.

Ce Concours se décline en différentes sections en fonction des origines florales :

Miels polyfloraux : Polyfloraux clairs ▪ Polyfloraux foncés ▪ Causses ▪ Garrigue ▪ Maquis ▪ Montagne ▪ Forêt ▪ Tropical clair ▪ Tropical foncé.

Miels monofloraux : Acacia ▪ Arbousier ▪ Baies roses ▪ Bourdaine ▪ Bruyère blanche ▪ Bruyère callune ▪ Bruyère érica ▪ Châtaignier ▪ Colza ▪ Chêne ▪ Framboisier ▪ Lavande fine ▪ Lavande/Lavandin ▪ Lavande maritime ▪ Lierre ▪ Litchi ▪ Luzerne ▪ Pissenlit ▪ Rhododendron ▪ Romarin ▪ Ronce ▪ Sainfoin ▪ Sapin ▪ Sarrasin ▪ Thym ▪ Tilleul ▪ Tournesol ▪ Trèfle.

Pour l'Union Nationale de l'Apiculture Française, la Métropole et les départements d'Outre-Mer sont de formidables terres de miels ! Les apiculteurs souvent passionnés et véritables sentinelles de notre environnement se battent avec courage et ténacité pour récolter des miels de grande qualité, malgré chaque année des mortalités importantes qui les obligent à renouveler parfois plus de 30% de leur cheptel, et des conditions climatiques de plus en plus difficiles.

Pour l'UNAF et la CNTESA, il est essentiel de mieux faire connaître la production de miels de France et ce, face à une concurrence forte composée parfois de miels d'importation frelatés. Les consommateurs toujours plus nombreux et vigilants en termes de qualité et de traçabilité sont curieux en effet de découvrir des saveurs différentes.

Les jurys du 1^{er} Concours des Miels de France*, composés d'apiculteurs expérimentés, de spécialistes du goût comme des pâtisseries meilleurs ouvriers de France, chefs de renom, journalistes et personnalités éminentes détermineront les miels primés dans les différentes sections, 37 au total ! Et le palmarès sera dévoilé le jeudi 25 Janvier 2018.

*Consultez le règlement du Concours :

<https://www.unaf-apiculture.info/actualites/concours-des-miels-de-france-annee-2017.html>



CONTACT PRESSE • Anne Henriot
06 07 03 17 56 • 04 99 61 29 90 •
anne.henriot@unaf-apiculture.info

UNAF 26, rue des Tournelles 75004 Paris • Tel. 01 48 87 47 15 • Fax 01 48 87 76 44 • www.unaf-apiculture.info